

Réf: TEC/M-OB-S/PH/CS/2023 - 22538

AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION D'ESPACE PUBLIC

VU la demande en date du 27 novembre 2023 de Mme Sandrine GERMA demeurant 7 Impasse Pierre Pinet – 81700 BLAN demande l'AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC – PLACE DE L'ENCLOS :

du DIMANCHE 03 DÉCEMBRE 2023 au MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 inclus POUR L'INSTALLATION D'UN MANÈGE

VU Le code de la voirie routière,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,

VU le règlement général de voirie du 20/01/2000 relatif à la conservation et la surveillance des routes départementales,

VU l'arrêté du Maire portant délégation d'une partie de ses fonctions à Monsieur Guy DESBONNET,

VU l'arrêté Municipal N°2023/305 portant délégation temporaire de signature pour suppléance du 6ème adjoint.

VU l'état des lieux,

ARRETE

ARTICLE 1 - Autorisation.

Madame Sandrine GERMA est autorisé à utiliser l'espace public (Place de l'Enclos) énoncé dans sa demande et conformément au plan ci-joint.

A charge pour Mme Sandrine GERMA de se conformer aux dispositions des articles suivants :

ARTICLE 2 - Prescriptions techniques particulières.

Nettoyage des abords en fin d'utilisation.

ARTICLE 3 - Responsabilité.

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et ne peut être cédée.

Fait à ESCALQUENS, Le 27 Novembre 2023.

Pour le Maire et par délégation en référence à l'arrêté N°: 2023/305 du 02/11/2023 Le Conseiller Municipal, Marc-Olivier BEN-SACI

DIFFUSIONS: - Le bénéficiaire pour attribution,

- La Commune d'Escalquens pour attribution.

Mairie d'Escalquens

Place François Mitterrand - 31750 Escalquens

Tél: 05 62 71 73 73 – Mél: contact@escalquens.fr - www.escalquens.f





INSTALLATION D'UN MANÈGE PLACE DE L'ENCLOS

du DIMANCHE 03 DÉCEMBRE 2023 au MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 inclus

